

PROJET PLACE VERSAILLES

Des milliers de résidents demeurent actuellement au nord de la rue Pierre-Corneille. Condominiums Versailles (100 unités), Immeubles Corneille (250 unités) et immeubles de L'Authion (300 unités) dont la **hauteur est de 6 étages**. Les 600 unités, soit plus de 1000 personnes ont été complètement oubliés et rejetés dans ce projet. La rue pierre-Corneille **deviendrait la ruelle du projet, enclavée derrière un mur de Fermont** en implantant devant eux des **bâtiments de 12 et 25 étages**.



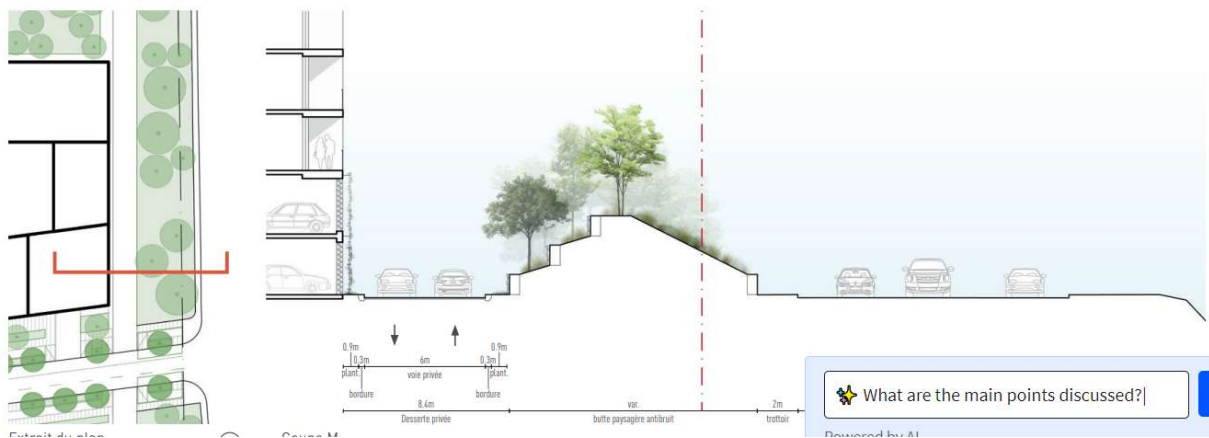
Un quartier éclipsé à l'ombre à jamais.



En face des condominiums Versailles pour pendre notre vue.



Une butée qui ne sert à rien



Déplacer le bâtiment de 12 étages vers l'est et qu'un parc soit accessible aux résidents actuels. Une butée de 200' inutile (du moins pourquoi plus grande que plus loin). De plus, l'accès aux bâtiments par la rue Pierre-Corneille ne devrait pas exister pour préserver un minimum de quiétude.





Élimination d’une centaine de stationnement dans la rue. Où vont se garer nos visiteurs? Emprise sur notre terrain? Arbres matures déjà en place! **Y-a-t-il entente avec l’arrondissement d’Anjou?**

MOBILITÉ ACTIVE

Dans le secteur de la Place Versailles, les seules voies cyclables existantes sont celles présentes sur la rue Sherbrooke Est au niveau du pont traversant l’A25.

L’arrondissement projette une voie cyclable bidirectionnelle sur la rue de Boucherville permettant de rejoindre les galeries d’Anjou. Celle-ci contournera le site du projet pour rejoindre la station de Métro Radisson. Un lien vers l’Est est également projeté dans le prolongement de la rue Curatteau.

Au sein du projet, des voies cyclables sont projetées sur l’Avenue de l’Authion, la rue Curatteau et l’Avenue de l’école pour créer des liens entre le réseau projeté en périphérie du site et faciliter l’accès à la station de métro Radisson.



Au niveau social, la Place Versailles est importante pour la population actuelle.

L'administration municipale veut implanter un quartier qui n'est pas à l'image et aux besoins de la population. Une 'Plateaurisation'. Le quartier a besoin d'espace verts, de services (écoles, garderies etc.)

Est-ce que les services municipaux (eau, égouts, pompier 25 étages) sont suffisant pour cette densification à outrance. Y-a-t-il des études?

Selon les documents publiés, il y a exode de 15000 Montréalais par année depuis 2015. Je doute que la densification à outrance est la solution.

Je ne vois pas d'édicule qui traverse la rue du Trianon. Pourquoi pas? C'est le gros bon sens pour sécuriser le transit piétonnier.

Aucune intégration avec le secteur nord du projet. Plutôt un mur de 12 et 25 étages.

Des projets qui ne se sont pas déroulés comme prévu sont la norme à Montréal :

- Faubourg Contrecoeur. Depuis 2007 (il y a 17 ans) une école et une épicerie devait s'implanter. Rien. Désert alimentaire.
- Quartier SOHO (Beaugrand, Souigny et Hochelaga) projet suspendu. Pas d'entente avec un épicerie (IGA). Un dixième de fait depuis plusieurs années.



- Mur de 8 étages à 30 pieds (Élysée) 6750 est, rue Sherbrooke. Hérésie d'urbanisme.



- Pas d'entente avec la ville en 60 ans pour un édicule dans la place Versailles.

CONCLUSIONS :

- Malgré toutes les représentations que j'ai fait depuis 2021 au conseil d'arrondissement :
 - Demande pour être impliquer (J'ai 12 ans d'expérience en CCU).
 - Demande de ne pas avoir le mur de Fermont devant nous.
 - De ne pas faire de densification à outrance.

... l'administration du maire d'arrondissement Pierre Lessard-Blais n'a pas d'intérêt et de considération pour ses citoyens. Projet Montréal avec en tête Valérie Plante sont éco-anxieux. La doctrine des pistes cyclables dont le projet en sera rempli exaspère les citoyens et est la risée de toute la province.

La phase 1 étant directement devant chez nous, les dommages seront permanents, comme d'autres projets de la ville sans fin.

Donc, ne pouvant pas éliminer le projet de densification à outrance et d'écofascisme, je demande de déplacer vers l'est le bâtiment de 12 étages, de façon à dégager la vue qui est un droit acquis.

Espérant que les recommandations de l'OCPM seront prises en considération par l'administration municipale à l'instar du chemin Camillien Houde de 100M\$ rejeté par l'OCPM et mit de l'avant par la ville.